Le 25 juillet 2023

Communiqué de presse

Le SFCD obtient une consultation blanche pour les chirurgiens-dentistes : un dispositif pour la prise en charge des patients en situation de handicap.

L'article 43 de la nouvelle convention dentaire, signée le 21 juillet 2023 par l'UNCAM, l'UNOCAM, la FSDL et les CDF, prévoit la création d'une séance d'habituation pour les patients en situation de handicap sévère.

Cette consultation blanche, présentée par le SFCD, a retenu l'attention de la CNAM pour améliorer l'accès aux soins des patients les plus éloignés des soins bucco-dentaires.

Désormais, si nécessaire, les patients atteints de handicap pourront faire connaissance avec le praticien et le lieu de consultation avant les soins.
Désormais tous les chirurgiens-dentistes auront la possibilité de coter une consultation blanche lorsque les soins prévus n'auront pas pu être réalisés, compte tenu du handicap du patient.

Le SFCD s'en félicite et remercie l'ensemble des parties prenantes qui ont soutenu cette demande, dorénavant mise en place.

Contact presse : Dr Nathalie Delphin - Présidente
06 11 69 16 06 - nathalie.delphin@sfcd.fr

A PROPOS DU SFCD
Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire. Composé de chirurgiens-dentistes bénévoles de tous modes d'exercice (libéral, salarié, hospitalier, universitaire, collaboration), le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme.